



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II ANGÉLUS *Dimanche 14 janvier 1979* C'est aujourd'hui, dans le diocèse de Rome, la journée du séminaire, destinée à attirer l'attention sur le séminaire diocésain, sur sa raison d'être qui est de recevoir des jeunes s'orientant généreusement vers le sacerdoce ministériel, et sur la nécessité pour la communauté diocésaine de le soutenir, y compris matériellement. Si on nous demandait ce qu'est un séminaire, nous répondrions que c'est un lieu et une période de la vie où se forment les vocations et où ceux qui ont reçu le don d'un appel particulier mûrissent leur préparation au sacerdoce du Christ. Le [Ile Concile du Vatican](#) est clair et même exigeant sur ce point. Il dit dans l'un de ses textes : « Le devoir de cultiver les vocations revient à la communauté chrétienne tout entière, qui s'en acquitte avant tout par une vie pleinement chrétienne. Ce sont principalement les familles et les paroisses qui doivent collaborer à cette tâche : les familles, animées par un esprit de foi, de charité et de piété, en devenant une sorte de premier séminaire ; les paroisses, en offrant aux adolescents une participation à la fécondité de leur vie. » (*Optatam totius, 2.*) En d'autres termes, nous pouvons dire que le séminaire représente une manifestation singulière de la maternité spirituelle de l'Église, c'est-à-dire du peuple de Dieu présent dans l'Église locale diocésaine ; de même que chaque vocation est la manifestation de la vitalité chrétienne de chaque paroisse et même de chaque famille. Il s'agit de faire mûrir la vocation. Cela est possible dans une atmosphère de recueillement, laquelle cependant n'exclut pas une bonne et complète préparation à « la vie publique », c'est-à-dire à la dimension sociale du ministère sacerdotal, telle qu'elle doit être pour un « pasteur » qui vit pour son troupeau. C'est une expérience qui comporte une certaine ressemblance avec la vie cachée de Nazareth, où Notre-Seigneur « progressait en sagesse, en taille et en faveur auprès de Dieu et des hommes » (*Lc 2, 52*). Dans sa forme actuelle, le séminaire est une institution caractéristique de l'Église. Il remonte au Concile de Trente, moment où il a trouvé dans le grand saint Charles Borromée un promoteur efficace et un organisateur éclairé. Mais c'est une institution qui a une structure ecclésiale spécifique, puisque ses programmes de vie spirituelle, intellectuelle et récréative sont ordonnés uniquement à l'édification du Corps mystique du Christ dans le monde. On dit toujours que le séminaire est « la pupille de l'évêque », et c'est vrai. Il est en effet ce que tout évêque peut avoir de plus cher pour assurer un service constant répondant aux besoins de sa communauté diocésaine. Mais il est aussi et il doit toujours être un prolongement de la sollicitude commune de tous, clergé et laïcs. Mon invitation et mon souhait, c'est que la Journée pour le séminaire de Rome soit aujourd'hui pour tous les Romains l'occasion de manifester cette sollicitude. Prions donc, aujourd'hui et toujours, pour que le Seigneur envoie des ouvriers à sa moisson. © Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana
